LES RÉGISSEURS
ASSOCIÉS EN TOUTE CONFIANCE

ENSEMBLE, ENGAGEONS-NOUS POUR L'ENVIRONNEMENT !

VOS ENGAGEMENTS :

Chauffage

Evitez d'encombrer l'espace situé devant les radiateurs avec des meubles ou rideaux qui réduisent considérablement la circulation de la chaleur.

En hiver, évitez de laisser les fenêtres entre-ouvertes durant une longue période. Pour aérer, ouvrez deux fenêtres opposées en grand pendant 5 à 10 minutes. Cela permettra également d'éviter les surconsommations d'énergie.

Pour éviter d'accentuer la sensation de froid en hiver, pensez à ouvrir les volets la journée et les refermer au coucher du soleil. En été, pour limiter la chaleur fermez tous les volets le jour et aérez durant la nuit.

La sensation de froid est souvent due à un manque de chaleur au niveau des extrémités du corps (pieds, mains). Pour une sensation de confort dans votre appartement, veillez à vous habiller en conséquence. De plus, après l'été, votre corps est accoutumé à des températures élevées, il a donc besoin d'un temps d'adaptation aux températures plus faibles.

Recommandations Office cantonal de l'énergie (norme SIA 384/2). 19 à 21°C dans les pièces à vivre entre 7h et 22h. Jusqu'à 2°C de moins dans les chambres. Réglages : Pour votre confort thermique, le chauffage de l'immeuble sera réglé sur 21°C. Selon les disparités entre les appartements, les températures ambiantes devraient être comprises entre 20 et 21°C.

Le saviez-vous ?
Le chauffage de votre immeuble se coupe de 22h à 5h.

Réglage de la vanne thermostatique

		Position vanne
Entrée	18°C	2
Séjour	20-21°C	3-4
Chambres	18°C	2
Salle de bains	20-21°C	4-5

Électricité

Pour réaliser des économies d'énergie et limiter vos dépenses, contentez-vous au maximum de la lumière naturelle du soleil, privilégiez les ampoules LED basse consommation et pensez toujours à éteindre les lumières des pièces que vous quittez.

Ne laissez pas les appareils électroniques que vous n'utilisez pas en mode veille (robots ménagers, fer à repasser, aspirateur, ordinateurs...). Même les chargeurs inutilisés consomment de l'énergie, pensez à les débrancher après utilisation.

Eau

Favorisez les douches plutôt que les bains, une douche de 5 minutes consomme en moyenne entre 60 et 80L d'eau contre 150 à 200L pour un bain.

Lorsque vous vous lavez les mains ou brossez les dents, pensez à refermer le robinet et à ne pas laisser couler l'eau en continu.
Un robinet ouvert pendant 1 minute libère en moyenne 10 litres d'eau.

LES RÉGISSEURS
ASSOCIÉS EN TOUTE CONFIANCE

ENSEMBLE, ENGAGEONS-NOUS POUR L'ENVIRONNEMENT !

Augmentation des prix

Comme indiqué dans les médias, au cours de l'année 2022, le prix de l'énergie n'a cessé d'augmenter. Une nouvelle hausse de l'ordre de 30 % a d'ores et déjà été annoncée par les SIG, laquelle aura inévitablement une importante répercussion sur les charges des futurs décomptes de chauffage et d'eau chaude.
Selon les SIG, la facture de gaz augmentera en moyenne de 30 CHF/mois pour un appartement de 80m² et de 60 CHF/mois pour une maison familiale.

Prix du Mazout (prix en CHF pour 100L)

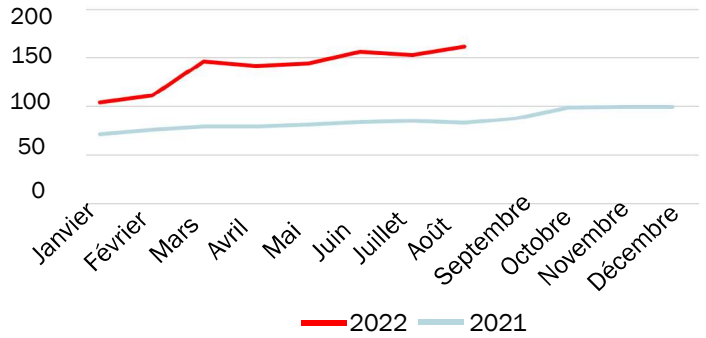

Prix moyen en 2022 CHF 140.00
Prix moyen en 2021 CHF 85.50

Prix du gaz au kWh

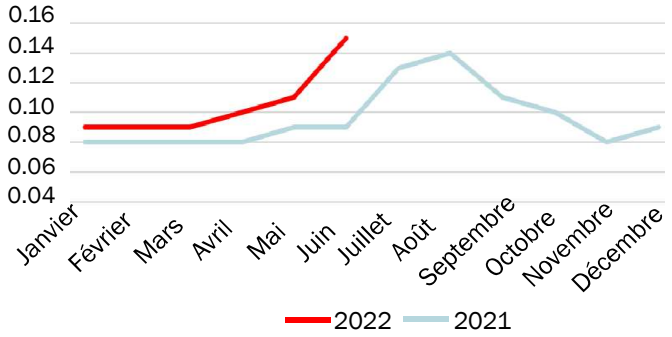

Prix moyen en 2022 CHF 0.10
Prix moyen en 2021 CHF 0.095

Une augmentation de 1°C de la température dans les appartements engendre une hausse totale de la consommation d'énergie de 6 à 7%.

Notre parc immobilier

Chaque année, nous réitérons notre engagement pour l'environnement à travers le programme Eco21. Ainsi, nous rénovons et équipons les immeubles sous notre gérance afin qu'ils répondent aux critères écologiques actuels.
Nous travaillons notamment sur un éclairage responsable dans les parties communes, une meilleure isolation des appartements, une transition efficace vers des énergies renouvelables, etc... qui nous a valu le Trophée SIG de la transition énergétique en 2019.

Nos bureaux

Nous encourageons nos gérants techniques à utiliser des moyens de transport ayant un faible impact sur l'environnement. Chaque année, nos collaborateurs parcourent plus de 6000 km à vélo.

En privilégiant la gestion numérique de nos dossiers, nous avons réduit significativement notre consommation de papier ces dernières années.

Depuis 2018, nous avons entièrement supprimé la vaisselle jetable au sein de nos bureaux et encourageons nos collaborateurs à limiter leur consommation d'eau en bouteille et de produits comportant des emballages plastiques.

Dès 2022, nous nous engageons à planter 100 arbres par an en Suisse afin de lutter contre la dégradation des milieux forestiers. En plantant des espèces d'arbres indigènes, nous participons à une reforestation durable sans impact néfaste sur l'écosystème local.